Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260121-DCM2026_002-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE BRINGOLO

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance 21 janvier 2026

Date de convocation :
15 janvier 2026

Date d'affichage :
15 janvier 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	10
Présents	8
Votants	8

L'an deux mil vingt-six, le mercredi vingt-et-un janvier à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BRINGOLO légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Philippe THOMAS, Maire.

Présents : Philippe THOMAS, Marie-Christine HELLO, Richard GLAUDEL, Gweltaz CORBEL, Floriane JUGÉ, Audrey ROUXEL (LE BAUDOUR), Marie-Josèphe TOQUET, Virginie VERRIER.

Absents : Fabrice LE TROQUER, Glenne LIFFLER.

Secrétaire de séance : Marie-Christine HELLO.

DCM2026/002 : ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Les objectifs de ce débat sont multiples et visent notamment à informer l'assemblée délibérante sur l'évolution financière de la Collectivité et permettre une discussion sur les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités inscrites au BP.

Au 15 janvier, les données chiffrées disponibles sont les suivantes (certains ajustements pourront intervenir lors du vote du CFU) :

FONCTIONNEMENT 2025
Dépenses ..... **266 767,87 €**
Recettes ..... **412 738,31 €**
Excédent 2025 (autofinancement brut) ..... **145 970,44 €**

INVESTISSEMENT 2025
Dépenses ..... **105 062,29 €**
Recettes ..... **25 316,31 €**
Déficit 2025 (hors restes à réaliser) ..... **-79 745,98 €**

Le résultat d'ensemble du budget Commune est donc positif et est égal à **66 224,46 €**, hors excédent à reporter de **1 241 955,36 €** (fonctionnement : 379 280,43 € et investissement : 862 674,93 €) et restes à réaliser cumulés de **-4 608,92 €**.

Envoyé en préfecture le 22/01/2026
Reçu en préfecture le 22/01/2026
Publié le
ID : 022-212200190-20260121-DCM2026_002-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE le débat d'orientations budgétaires 2026 ;**
- **ARRETE les orientations budgétaires 2026 comme énumérées ci-dessous :**

- Reports 2025 :

Dépenses :

- Maîtrise d'œuvre mise en sécurité et mesures conservatoire église : 17 382,00 €
- Défibrillateur : 1 498,80 €
- Axe rideau métallique hangar communal : 2 083,20 €
- Solde aménagement bourg : 6 688,92 €

Recettes :

- Subvention DRAC pour les 2 maîtrises d'œuvre de l'église : 23 044,00 €

- Projets 2026 :

- Marché mesures conservatoires et sécurisation de l'église
- MO travaux église
- Programme de voirie 2026
- Travaux de voirie
- Travaux du commerce
- Matériel service technique
- Armoire / matériel secrétariat
- …

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

La Secrétaire de séance,
Marie-Christine HELLO

Le Maire,
Philippe THOMAS